

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 4 FEVRIER 2019 - 20H30

Sont Présents : Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Vincent BERTRAND, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE le Maire les remercie et ouvre la séance à 20 h 40.

Absent excusé : Philippe MARTIN, Laurent DROUET

Ordre du Jour :

- Délibération / Régularisation tracé ancien chemin Eyroles et Echange avec chemin zone artisanale
- Délibération / AMO Département pour travaux Assainissement tranche Moulin
- Délibération / Devis Vidéosurveillance
- Délibération / Contrat travail agent entretien et mise à disposition
- Urbanisme
- Travaux en cours
- Questions diverses

0 - Avenant contrat location ; La société qui loue le bureau attenant à la mairie a changé de nom, cela nécessite un avenant au contrat de location, les Conseillers approuvent à l'unanimité.

1 - Délibération / Régularisation tracé ancien chemin Eyroles et Echange avec chemin zone artisanale : Monsieur le Maire propose de céder la parcelle communale cadastrée Section A n° 1046, ayant constitué l'emprise d'un ancien chemin qui n'est plus ouvert à la circulation publique depuis de très nombreuses années, en contrepartie, le bénéficiaire s'engage à céder à la commune la parcelle cadastrée Section A n° 1044 constituant l'accès, le long de la zone artisanale côté ouest, aux parcelles communales A 358 et 627 sur lesquelles est installé le poste principal de refoulement de l'assainissement collectif. Les Conseillers approuvent à l'unanimité et autorisent le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes à la régularisation de ce dossier, notamment les actes administratifs authentiques

2 - Délibération / AMO Département pour travaux Assainissement tranche Moulin : Suite à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement dans lequel le programme de travaux à réaliser au quartier du Moulin, situé en zone inondable de l'Eygues, a été défini pour être traité en urgence. Les travaux prévus consistent à réaliser un poste de refoulement et un réseau de collecte et de transfert des effluents jusqu'au pont : point de raccordement au réseau d'assainissement existant. Le Maire propose de désigner le Département de la Drôme comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour la somme de 16210€ HT. Après en avoir délibéré, les Conseillers avec 7 voix pour et 1 abstention, approuvent la proposition du Maire et l'autorisent à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

3 - Délibération / Devis vidéosurveillance : Un devis est présenté pour l'installation de 2 caméras de vidéosurveillance dans le village sur le bâtiment de la mairie pour un montant de 4314€ HT. Le Conseil, avec 6 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, donne un accord de principe pour monter un dossier de demande de subvention.

4 - Délibération / Contrat travail agent d'entretien et mise à disposition : L'agent d'entretien des locaux actuellement en poste est embauché par le PNR et les heures réalisées pour la commune sont refacturées avec une convention de mise à disposition. Le contrat qui avait été établi pour un an se termine fin mars 2019 et ne peut pas être renouvelé par le PNR. Il est donc proposé d'inverser les rôles et que ce

soit la commune qui embauche l'agent pour 5 ou 6 mois, de façon à coïncider avec le déménagement du PNR. Les heures faites pour le PNR lui seront refacturées par mise à disposition. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

5 -Urbanisme : Pour avancer dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une réunion a eu lieu le 1^{er} février avec les propriétaires des terrains inclus dans la zone prévue pour être constructible, le responsable du bureau d'étude et les élus. Une esquisse du projet d'aménagement sous forme d'opération d'ensemble a été présentée et un prix d'achat des terrains a été proposé. Le Conseil se positionnera lors de la séance du 4 mars pour proposer un prix définitif aux propriétaires.

6 – Travaux en cours :

- Sécurisation du système campanaire pour les cloches de l'église : Opération réalisée par l'entreprise Paccard conformément au devis présenté
- Aménagement du cimetière : Les travaux vont commencer courant février, l'ordre de service de démarrage a été signé avec l'entreprise Construire en Provence.
- Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable : Une rencontre est prévue en mairie le 4 mars à 14 h avec le cabinet NALDEO, le Département AMO et la Commune. Au cours de cette séance un programme de travaux classés par ordre d'urgence sera établi pour être inclus au SDAEP.

7- Questions diverses :

Salle polyvalente : la commission de sécurité sera en visite le 12 février, cette opération se renouvelle tous les 5 ans.

Captage de Gournier : L'enquête publique de mise à jour administrative aura lieu du 25 février au 19 mars 2019. Le Commissaire enquêteur sera en permanence en mairie le lundi 25 février de 10 à 12 heures et le 19 mars de 16 à 18 heures.

AVENTIC : L'association AVENTIC gestionnaire de la Maison des Services Au Public a fait un bilan de fréquentation de la MSAP, sur une année c'est environ 300 dossiers qui ont été traités, la fréquence des visites est de 6 par semaine. Avec la mise en place d'une grande partie des procédures par internet, la MSAP est un outil indispensable pour les particuliers.

La séance est levée à 22 h 30